



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences de voyages

Question écrite n° 103311

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les vives inquiétudes des milieux du tourisme devant les catastrophes climatiques qui ont surgi récemment. En effet, les professionnels rencontrent des difficultés en raison des désistements nombreux de leur clientèle. Afin de faire face à cette situation conjoncturelle, il pourrait être créé un fond de solidarité de nature à secourir les entreprises concernées. Il serait réservé aux structures de moins de cinquante salariés et viendrait en aide tant aux distributeurs qu'aux producteurs de voyage. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état de sa réflexion à cet égard.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103311

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2615

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)